

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1201

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Bordels et bonnes consciences

Le débat est ouvert, les faits couvrent les pages de la presse, on en discute à voix grasse ou basse dans les bistrot, on s'inquiète dans les chaumières, je ne sais pas ce qui se dit autour des tasses de thé. 1995 marquera-t-elle le retour des «vrais» bordels?

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE

professeur à l'École d'Etudes sociales et pédagogiques, Lausanne.

RÉFÉRENCE

Dominique Puenzieux, Brigitte Ruckstuhl, *Medizin, Moral und Sexualität, Die Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten Syphilis und Gonorrhoe in Zürich 1870-1920*, Chronos, 1994, 335 p.

Longtemps, la sexualité est évoquée publiquement, en relation avec la prostitution et les maladies vénériennes. La science s'en empare au milieu du XIX^e siècle: les médecins se penchent sur les aspects cliniques de la sexualité.

Les maladies vénériennes et leurs voies de transmission – les rapports sexuels – sont décrites dès la première moitié du XVI^e siècle. Sous l'influence moralisatrice des Eglises, la syphilis et la gonorrhée sont condamnées comme maladies honteuses, juste punition d'un comportement sexuel dépravé. Vers 1830, on analyse systématiquement les aspects médicaux de ces maladies. Si l'approche médicale a relativisé l'interprétation traditionnelle selon laquelle un syphilitique était un débauché sexuel, la corrélation entre maladies sexuellement transmissibles et «moralité» du mode de vie est redevenue, avec le sida, un thème d'actualité.

Au XIX^e siècle, sous le drapeau «prévenir vaut mieux que guérir» l'hygiène devient le cheval de bataille des responsables de la santé publique. Les succès remportés sur bon nombre de maladies par une amélioration des conditions d'hygiène, dans les villes surtout, prouvent la validité de cette stratégie. Mais pour venir à bout des maladies vénériennes, il ne suffit pas de construire des égouts et d'améliorer les conditions de logement. Les pouvoirs publics sont impuissants devant ces fléaux dont la voie de transmission échappait (et échappe encore) à leur contrôle. A défaut de solutions, on désigne des coupables: les prostituées! Elles sont la cause de tous les maux; il faut les «hygiéniser». Leurs clients estiment avoir droit à une prostituée en bonne santé, contrôlée par l'Etat: une surveillance policière rigoureuse et des examens médicaux réguliers. Les bien-pensants demandent plus: il faut renforcer l'ordre moral et les bonnes mœurs. En 1888, Zurich voit la fondation de deux sociétés de bonnes mœurs, l'Union des femmes zurichoises pour le relèvement de la moralité et une association d'hommes poursuivant le même objectif. Leurs arguments sont d'ailleurs repris, en cette fin de XX^e siècle, dans le contexte des rapports entre la prostitution liée à la consommation de drogues à Zurich et le sida.

Dans la Zurich réformée, c'est une démarche révolutionnaire. Le plus vieux métier du monde est invité à disparaître. Le débat culmine en 1897 à l'occasion des votations sur une initiative qui vise à supprimer les bordels et le proxénétisme. Victoire nette des sociétés de bonnes mœurs. La morale triomphe: les citoyens disent oui à la suppression des bordels. Cette réglementation, encore en vigueur, fait aujourd'hui l'objet d'un nouveau débat.

A la fin du XIX^e siècle, une autre conséquence de ces discussions menées aux niveaux national et international réside dans la prise de conscience du fait que les hommes doivent être placés devant leurs responsabilités. Dans ce contexte, la peur constitue un élément important de la prévention: il faut réprimer toute pulsion sexuelle; une seule faiblesse et c'est la maladie redoutée. On exige un contrôle absolu de la pulsion sexuelle. Les brochures d'information des sociétés de bonnes mœurs véhiculent l'image de l'homme idéal: pur d'esprit, libre de tout désir charnel, d'une moralité à toute épreuve.

Pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas souscrire à cet idéal, il n'y a guère de solutions. Les préservatifs, qui existent à l'époque, sont déjà controversés. La contraception ou la prévention des maladies vénériennes au moyen de cet «instrument» n'empêchent pas la pulsion sexuelle, mais seulement ses conséquences possibles, argumente-t-on. En outre, en Suisse, les préservatifs sont chers et difficiles à obtenir, presque uniquement par les petites annonces. C'est seulement dans les années 40, avec la découverte des antibiotiques, que l'on trouve une solution médicale efficace contre la syphilis et la gonorrhée.

Avec le sida, la situation est quasi analogue. A part le préservatif, nous n'avons guère d'autres moyens de prévenir l'infection. La discussion ressemble parfois à celle du siècle passé sur la syphilis et la gonorrhée. On trouve des préservatifs dans toutes les grandes surfaces, ce qui n'empêche pas leur efficacité d'être mise en doute par des groupes d'intérêt qui brandissent la bannière de la continence ou des différents modes de stigmatisation. Corollaire: la discrimination dont font l'objet les femmes et les minorités. Epoque révolue? Non! Et l'on parle de rouvrir les bordels... ■

COURRIER

Urbanisme au féminin

Réponse à l'article de Sylviane Klein paru dans DP 1197 du 12/1/95.

Le rôle que les femmes doivent jouer en matière d'aménagement du territoire fait également partie de nos préoccupations. C'est pourquoi notre office a publié en décembre 1994 une étude portant sur une meilleure collaboration des femmes à l'aménagement local. Le titre de l'étude est le suivant: «Femmes et amé-